L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le député m'a déjà entretenu de ce sujet il y a quelques jours. Je lui ai mentionné plusieurs hypothèses qui peuvent se présenter lorsqu'un accident survient lors du transport de produits dangereux. Comme je le lui ai alors dit, les mesures qui sont prises dépendent beaucoup du lieu où se produit l'accident, de la nature des marchandises transportées et du fait que l'accident se produit sur une voie de garage ou sur une voie principale. Je suis d'accord avec le député pour dire que les mesures envisagées sont assez complexes. Nous tâchons actuellement d'harmoniser les mesures prises par le biais des règlements découlant du bill C-19, adopté par la Chambre il y a un an environ.

Lors de la dernière réunion des ministres des transports, j'ai soulevé le problème mentionné par le député. Les ministres provinciaux des transports et moi-même sommes d'accord là-dessus: il faut absolument que nous simplifiions la réglementation à ce sujet. Lors de la prochaine réunion avec mes homologues, j'ai l'intention de présenter plusieurs solutions à ce problème.

LES CHEMINS DE FER

LA DÉCLARATION CONJOINTE DE DÉPUTÉS DE LA RÉGION D'EDMONTON

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre sait-il que vendredi dernier, huit membres du Parlement représentant la ville d'Edmonton et la région avoisinante ont publié une déclaration dans laquelle ils appuient sans réserve les dirigeants de la ville et de la Chambre de commerce d'Edmonton qui s'opposent à la suppression du service transcontinental d'Edmonton à Vancouver et d'Edmonton à Winnipeg. Le ministre a-t-il lu cette déclaration? Peut-il promettre à la Chambre qu'avant que les résidents d'Edmonton ne soient privés de ces services, des audiences publiques seront tenues dans cette ville?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la réponse à la première question est oui. La réponse à la deuxième question est non.

M. Roche: L'attitude du ministre est plutôt cavalière, si on tient compte de la gravité de la situation et des conséquences économiques dont souffrira une région peuplée de plus d'un million d'habitants et dont la croissance est la plus forte au Canada.

LE TÉLÉGRAMME DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'EDMONTON

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, le ministre a-t-il lu le télégramme diffusé par M. Eric Geddes, président de la Chambre de commerce d'Edmonton, où il dit entre autres choses que la disparition de ces services contribuerait pour beaucoup à accroître le sentiment d'aliénation des résidents de l'Ouest? Le ministre voudrait-il nous parler des conséquences pour l'unité nationale et pour le service transcontinental d'une décision unilatérale du gouvernement?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le député a veillé à ce que je reçoive une copie du

Questions orales

télégramme. Si je me souviens bien, il m'en a envoyé un exemplaire vendredi. J'ai d'ailleurs reçu un grand nombre de protestations en provenance de la région d'Edmonton. Si, effectivement, les craintes du député et autres se concrétisent, il me faudra certes donner toutes les justifications qui s'imposent.

L'ENVIRONNEMENT

LES DISCUSSIONS DU MINISTRE AVEC LE DIRECTEUR DE LA UNITED STATES ENVIRONMENTAL AGENCY

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Madame le Président, la semaine dernière, le ministre de l'Environnement s'est entretenu avec le directeur de la United States Environmental Protection Agency. Le ministre pourrait-il donner des renseignements à la Chambre sur ces discussions et ce qui est à prévoir dans un avenir immédiat?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, les entretiens que j'ai eus il y a une semaine avec la directrice de la United States Environmental Protection Agency, M^{lle} Gorsuch, ont atteint le but visé qui était d'expliquer au gouvernement américain, dans le language le plus net possible, nos craintes vis-à-vis des amendements qu'on propose d'apporter éventuellement à la loi américaine sur la pollution atmosphérique, ainsi que notre vif désir d'entamer aussi rapidement que possible avec les États-Unis la négociation d'un accord transfrontalier sur la qualité de l'air. Je puis assurer au député que sur ces points précis, nos entretiens, que je qualifierais d'énergiques, n'ont laissé aucun doute dans l'esprit des représentants du gouvernement américain quant à la position du Canada.

Je dois dire au député que nous prévoyons entamer des négociations. Je ne veux pas me montrer optimiste ni pessimiste quant à leur résultat. Je pense que les discussions seront difficiles; mais je crois que le bien-fondé de notre position nous permettra finalement de conclure un accord satisfaisant avec les États-Unis.

LES CORPORATIONS

L'INVITATION FAITE AUX SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES DE PARTICIPER À UNE RÉUNION SUR LES PRATIQUES COMMERCIALES

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations, qui sait peut-être que le 27 juillet, c'est-àdire dans deux semaines, la Commission des pratiques commerciales restrictives se réunira avant l'audition pour discuter de la façon de procéder dans l'enquête sur les malversations de 12 milliards de dollars dont les sociétés pétrolières se seraient rendues coupables d'après les allégations du rapport Bertrand. Le ministre peut-il confirmer à la Chambre que le 7 juillet s'est tenue une réunion secrète à l'insu de la plupart des intervenants, au nombre de 40 en tout, et que seules les sociétés pétrolières y avaient été invitées?